

Opération de Développement Rural - Dalhem

Compte rendu de la CLDR 7

le 27 mai 2026

Présences :

- Pour les membres CLDR : 20 présents (voir liste en annexe 1)
- Pour la commune : Julia Vogts
- Pour la Fondation Rurale de Wallonie : Catherine Lejeune et Sarah Maquet, Agents de développement.

Ordre du jour :

1. Accueil
2. Approbation du compte rendu de la séance précédente (reçu par mail du 27 février)
3. Catalogue de projets – Retour des consultations citoyennes
4. Catalogue de projets – Priorisation des projets en lots :
 - a. Modalités de la priorisation
 - b. 1 Minute pour convaincre
 - c. Lancement de la priorisation
5. Divers
6. Agenda

Lexique :

ODR : Opération de Développement Rural
CLDR : Commission Locale de Développement Rural
PCDR : Programme Communal de Développement Rural
DR : Développement Rural

1 Accueil

Catherine Lejeune ouvre la séance et souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants. Elle remercie chacun pour sa présence malgré la chaleur et présente brièvement l'ordre du jour.

2 Approbation du compte rendu de la séance précédente

- 🗣️ Un membre fait part d'une remarque concernant les fiches 27 et 29, qui portent à confusion, et il ne voudrait pas que les habitants soient d'emblée exclus des discussions avec les agriculteurs.
- 👉 Catherine répond que les fiches ont été légèrement adaptées et clarifiées suite aux discussions qui ont eu lieu à la fin de la CLDR précédente, et ce afin de mieux les différencier : la fiche 27 concerne la sensibilisation des citoyens au métier d'agriculteur et la fiche 29 concerne le dialogue des autorités avec les agriculteurs, à l'instar du projet repris dans le PST, ce qui est confirmé par le Bourgmestre. La CLDR ne sera pas exclue des débats, un GT Agriculture sera mis en place au sein de la CLDR afin d'aborder ces fiches, qui devront être approfondies dans les mois qui suivent.

Le compte rendu de la CLDR du 30 mars 2026 est approuvé à l'unanimité.

L'ensemble des comptes rendus approuvés est disponible dans l'onglet « Comment participer ? » du site de l'opération (<https://frw-pcdr.be/dalhem/>).

Les comptes rendus des réunions de la CLDR, qui doivent encore être approuvés, ainsi que les présentations PowerPoint sont disponibles sur le Drive dédié à la CLDR.

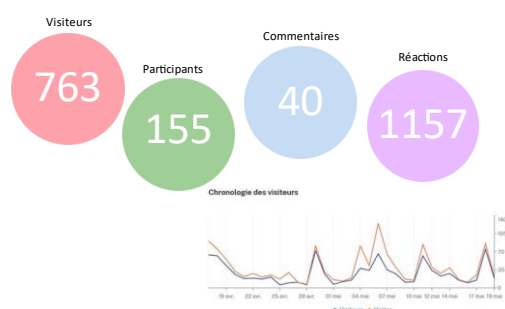
3 Retour des consultations citoyennes

Catherine revient sur les différentes consultations des citoyens et associations (plateforme participative, consultation des jeunes, consultation du personnel communal).

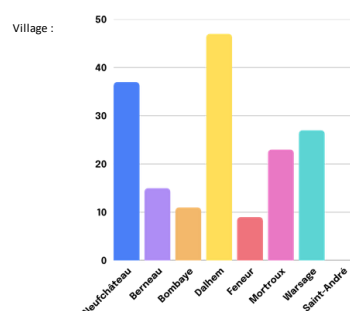
Elle présente tout d'abord les différents statistiques de la plateforme :



La plateforme en chiffres



La plateforme + club Causette (16 participants papier)



- Un membre s'interroge sur les lignes visiteurs/visites du graphique ?
 - Sarah explique la différence, à savoir les personnes qui ont visité le site sont les visiteurs et les visites sont le nombre de fois que ces personnes ont visité le site.
- Un membre relève qu'à Saint-André, même avec du « porte à porte », les citoyens ne semblent pas se sentir concernés par les projets communaux.

Ensuite, Catherine explique que dans le cadre de la réunion du 4 mai avec la CCCA, il a été décidé de proposer une version papier de la plateforme au club Causette en vue de leur réunion du 08 mai, ce qui a permis à 16 personnes de participer. Ces votes papier sont donc intégrés aux chiffres de la plateforme.

- Charles précise que lors du club causette, deux membres CLDR ont pu aider lors des votes pour expliquer l'ODR.

Catherine présente les résultats du top 10 des projets « likés » sur la plateforme.



Consultation en ligne - TOP 10

- 1 Développement et aménagement du réseau de mobilité douce (94)
- 2 Création, entretien et mise en valeur des (petits) lieux de convivialité des villages (82)
- 3 Soutien à l'accès aux produits alimentaires dans certains villages (73)
- 4 Renforcement du maillage écologique sur le territoire communal (67)



Consultation en ligne - TOP 10

5

Mise sur pied d'un Repair'café (65)



5

Renforcement des alternatives communales de transport en commun (65)



5

Aménagements en vue de la sécurisation et le renforcement du réseau écologique (65)



Consultation en ligne - TOP 10

8

Mise en place de référents locaux "inondations" sur le territoire communal (55)



8

Sensibiliser les agriculteurs à des pratiques plus durables (55)



10

Sensibilisation et encouragement à la pratique de la mobilité douce (49)



Catherine revient alors sur la présence de la FRW au Salon des Jeunes. Elle explique la méthodologie utilisée pour faire participer les jeunes : les 32 projets ont été regroupés en 7 thématiques et 16 sous-thématiques. Cela a permis de toucher tous les âges, sachant que cela était fonction des jeunes présents au salon, soit en grande partie les responsables des jeunesses.

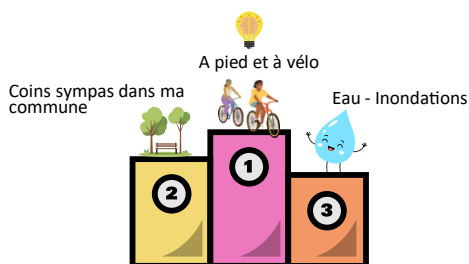
Elle présente ensuite le top 3 des thématiques choisies par les jeunes.

Elle explique ensuite que les projets ont également été présentés aux employés administratifs communaux. Cette présentation a permis beaucoup d'échanges que les membres peuvent retrouver dans le compte-rendu de cette rencontre. Les employés ont également pu marquer leurs priorités sur les projets en fin de séance. Le top 3 est également présenté.

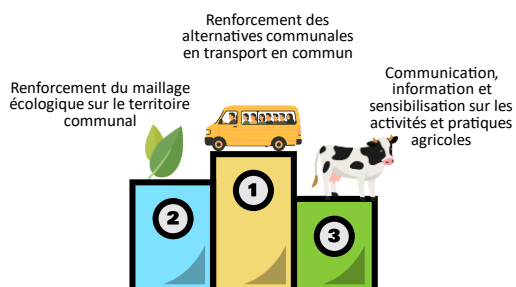


Consultation des jeunes - TOP 10

Sur 16 thématiques



Consultation de l'AC



- ☛ Un membre propose de faire un retour vers la population quant à la priorisation finale de la plateforme.
 - ☞ Catherine rappelle que la plateforme est encore en ligne et que tout le monde peut donc en consulter les résultats, mais plus participer.

Le point se conclut par une grande satisfaction de la FRW et des membres par rapport à cette participation.

4 La Minute pour convaincre

Plusieurs membres ont souhaité participer à La minute pour convaincre.

- Logements tremplins par Virginie (voyez le texte d'intervention en annexe 2 et le power point sur le Drive).
- ☛ Un membre relève qu'en plus de la cohabitation, une proximité entre une école et une maison de repos peut être intéressant, avoir des lieux de rapprochement entre les âges.
- Préservation de la Vallée sud par Jean-Claude (voyez le texte d'intervention en annexe 3).

Les membres échangent sur ce projet :

- ☛ Il ne s'agit pas que du projet de Neufchâteau et qu'il y a des endroits à préserver dans toute la commune de Dalhem : la vallée Sud est un projet pilote, d'expérience pour les autres lieux de nature de la commune (bois Mortroux, ...).
- ☛ Il est fait référence, dans la même idée, à la zone naturelle Bosland, dans le Limbourg, reconnue comme parc national, mais aussi la zone du terroir du Bas-Bois à Soumagne. C'est donc l'occasion de se mettre dans ce Momentum positif également.
- ☛ C'est plus une question de « ne pas faire » car c'est déjà là.
- ☛ L'endroit est exceptionnel mais que beaucoup de personnes ne le connaissent pas. Il y a un besoin de le faire connaître, de le relier en balades, promenades, ... des gens viennent de loin et connaissent la Vallée Sud alors que tous les Dalhemois ne la connaissent pas.
- ☛ Et il y a surtout aussi la protection du site, qui doit être raisonnée et raisonnable.
- ☛ Le cas d'un agriculteur est évoqué : il a eu beaucoup de contraintes à l'installation de sa ferme dans la vallée, et a été surpris qu'on ne soit pas venu contrôler ses installations ; et à côté de cela, la théorie du fait accompli est appliquée à d'autres exploitants et rien n'est dit. Il suffirait simplement d'un panneau pour expliquer le classement, la mise en valeur ne coûte en effet pas cher, et cela pourrait aussi être le cas du bois de Mortroux.
- ☛ Il serait utile aussi d'informer sur la faune et la flore du lieu (ex. Val d'Anniviers Suisse avec le Chemin des Planètes, soit une mise en relation des chemins autour d'une histoire pour mettre en valeur les sites protégés).
- ☛ L'Echevine de l'urbanisme propose de faire une réunion avec les habitants de Neufchâteau, l'Awap, les agriculteurs et la commune pour sensibiliser sur la protection de ce site, mais aussi intégrer les agriculteurs dans ce projet de valorisation de la vallée Sud.
- ☛ Le Bourgmestre informe alors de l'extension du projet Points nœuds lancé dans l'arrondissement de Verviers, pour l'arrondissement de Liège (décision prise par la conférence des bourgmestres et lancement du marché).

- Lien entre les gens – Communication par Bernard

Création d'un réseau social où chacun a sa place, et qui serait comme un vrai agenda, avec des possibilités d'échanges de services, permettant d'entretenir le lien, encadrer le renforcement du lien entre les personnes.

Les membres échangent sur le projet :

- ☛ Référence est faite aux Mouliniers à Feneur, qui est un exemple d'initiatives qui viennent du bas, des gens, rien n'est imposé, ce sont les gens qui en ont besoin. Cela pourrait être transposé à d'autres endroits, mais ça marche ou pas.
- ☛ Dans ce réseau, l'importance serait le bouche-à-oreille, complément du numérique qui est comme un agenda, les gens mettent sur le réseau le temps qu'ils proposent, et le bouche à oreille fait le reste.
- ☛ Les parvis d'églises pourraient jouer ce rôle de bouche-à-oreille, ou les écoles.
- ☛ Il faut encourager les gens à communiquer.

- Mobilité douce par Richard

C'est le 1^{er} projet pour les citoyens, jeunes, et indirectement le personnel communal : il y a un maillage de sentiers agricoles invraisemblable sur la commune, mais l'entretien ne suit pas ; on ne peut plus utiliser les techniques de remblais de l'époque mais avec peu de frais, on pourrait retrouver des chemins utilisables pour piétons, cyclistes, qui n'ont pas besoin de béton. Les chemins agricoles peuvent être remis à neuf avec peu de frais.

- Espaces de convivialité pour mettre en avant les points de vue par Georges

Cela ne nécessite pas beaucoup de frais, ni beaucoup d'entretien.

5 Modalités de la priorisation

Sarah rappelle la répartition en lots des différents projets.

Elle passe alors à la présentation du formulaire de priorisation.

- ☛ Un membre se demande pourquoi la priorisation de la population n'est pas déjà reprise dans le tableau.
 - ☞ Catherine réprecise le cadre de la consultation des citoyens, avant priorisation par la CLDR.
 - ☞ Il demande alors à l'assemblée de prendre en compte la priorisation de la population.
- ☛ Plusieurs membres se demandent pourquoi la CLDR doit encore voter alors que les citoyens l'ont fait.
 - ☞ Sarah réexplique qu'il appartient à la CLDR de faire cette priorisation selon les textes légaux, et que le travail de la CLDR est plus complet que celui de la population : la CLDR dispose de plus d'informations, des fiches-projets complètes, des objectifs et enjeux, du cadre des subsides,

Sarah explique alors les colonnes du formulaire : localisation, budget, financement possible, si immatériel/matériel.

Lot	INTITULÉ	Patrimoine	Hautes	Economie	Environnement	Mobilité	Localisation	Budget	Financement	Potentiel	Projet
	Développement d'outils de communication et de promotion des acteurs et activités de la commune de Dalhem	X					/	€€	DR ?		IMM
	Réhabilitation et mise en valeur des éléments de patrimoine et de l'histoire locale	X					à définir	€€	AWAP, ...		M
	Aménagement d'un espace de rencontre au centre de Dalhem	X					Dalhem	€€€	DR		M
	Création, entretien et mise en valeur des (petits) lieux de convivialité des villages	X					à définir	€€	DR		M
	Rénovation de la Salle à Saint-André en maison rurale	X					Saint-André	€€€	DR		M
	Création d'un espace multi-services dans l'ancien bâtiment de la police à Dalhem	X					Dalhem	€€€	DR		M
	Mise sur pied d'un RepairCafé	X					/	€			IMM
	Création de logements trempins ou intergénérationnels	X					à définir	€€€	DR		M
	Création d'un atelier rural	X					à définir	€€€	DR		M
	Sensibilisation et encouragement à la pratique de la mobilité douce				X		/	€			IMM
	Développement et aménagement du réseau de mobilité douce	X			X		à définir	€€€	DR		M
	Renforcement de la mise en réseau des acteurs économiques locaux	X	X				/	€			IMM
	Information, sensibilisation et respect du site classé de la vallée sud	X	X	X			Neufchâteau	€			IMM
	Valorisation du tunnel de Dalhem dans une perspective touristique	X	X				Dalhem	€	Tourisme Valloise		M
	Valorisation du fort d'Aubin-Neufchâteau comme site touristique et naturel	X	X	X			Neufchâteau	€€€	Tourisme Valloise		M
	Aménagement du terrain de l'ancien cimetière d'Aubin-Neufchâteau	X					Neufchâteau	€€€	DR		M
	Renforcement des alternatives communales de transport en commun				X		/	€€			M
	Amélioration de la gestion locale des déchets				X		/	€€			M
	Aménagement d'une aire d'accueil dédiée aux motor-homes			X			à définir	€€€	Tourisme Valloise		M
	Renforcement du maillage écologique sur le territoire communal	X		X			à définir	€€	DR		M
	Aménagements en vue de la sécurisation et le renforcement du réseau écologique	X		X			à définir	€€€	DR		M
	Mise en place de référents locaux "inondations" sur le territoire communal	X	X				/	€€	PGRI		IMM
	Etablissement d'un plan d'actions et de sensibilisation à la gestion durable de la ressource eau	X	X				/	€€			IMM
	Elaboration d'un plan d'actions et de sensibilisation pour limiter la pollution lumineuse				X		/	€€	DR		IMM
	Etude de la faisabilité d'implantation d'unités de biométhanisation				X		/	€€	DR		IMM
	Création d'une communauté d'énergie				X		/	€€€	DR		IMM
	Communication, information et sensibilisation sur les activités et pratiques agricoles	X	X				/	€			IMM
	Etablissement d'un plan d'actions et de sensibilisation pour vivre en harmonie avec le castor				X		/	€€			IMM
	Sensibiliser les agriculteurs à des pratiques plus durables	X	X	X			/	€			IMM
	Installation de points de vue sur le paysage	X	X	X			à définir	€€	DR		M
	Soutien à l'accès aux produits alimentaires dans certains villages	X	X				à définir	€			IMM
	Création d'une maison rurale	X					à définir	€€€	DR		M

- ☛ Un membre demande qui fait le budget ?
 - ☞ Le bureau d'étude fera les budgets pour les fiches projets du lots 1, dans le tableau ils ont établi une fourchette de prix par projet.
- ☛ Un membre demande ce qu'il en est des fiches chapeau ?
 - ☞ Elles sont reprises comme les autres, c'est après qu'il faudra les décliner en sous-projets si elles sont en priorité.
- ☛ L'Echevine du Tourisme demande ce qu'il en est si les projets qui sortent ne sont pas réalisables par la commune. Elle précise que si l'on revient avec des projets qu'on ne sait pas intégrer dans notre budget, il ne faudrait pas démotiver les personnes de la CLDR.
 - ☞ Catherine refait le point sur le concept de l'ODR : l'importante du choix des projets par la population, de la participation citoyenne dont la CLDR est une émanation, le fait que chacun va choisir ses projets en bon père ou mère de famille, dans l'intérêt général, conformément à son engagement dans la CLDR, que la situation budgétaire de la

commune est bien connue, mais que ce n'est pas pour ça qu'on ne peut pas avancer. Quand on a une liste de projets concertés, on peut saisir toute opportunité d'investissement.

- 🗣️ Un membre est surpris par le fait qu'il n'y ait pas de classement en fonction de ce qui est plus local et de ce qui est plus « large » sur la commune. S'il faut tenir compte des votes de la population, on est sur des sujets du moment plus larges et donc pas sur des plus petits projets. Pour lui, il manque un tableur qui priorise les projets entre ceux cibles, les plus petites zones, villages, et des zones plus larges.
 - 👉 Sarah répond qu'il est difficile de faire un classement sans aller à l'encontre de la participation citoyenne. Si les petits projets ne sont pas en avant, ce n'est pas forcément parce que les gens n'ont pas participé. Nous comptons sur le bon sens de la CLDR par rapport à l'intérêt général.
- 🗣️ L'Echevine de l'Urbanisme informe l'assemblée de la réunion qui aura lieu le surlendemain avec le SPW et Sarah précise qu'il s'agit justement de pouvoir discuter de l'éligibilité des projets par rapport aux subsides DR, et ce en vue de la future priorisation.
 - 👉 Un membre demande s'il faut prendre en compte le type de subside dans le DR.
 - 👉 Sarah précise que la FRW gèrera cette différenciation.
- 🗣️ Un membre demande comment se passera la priorisation pour les personnes absentes. Il précise que nous étions 50 au départ et nous sommes 18, qu'en est-il pour les personnes qui ne viennent pas, comment comprendre ?
 - 👉 Sarah précise que toutes les explications sont reprises dans le formulaire qui sera transmis également aux absents afin qu'ils puissent faire leurs choix de priorisation.
- 🗣️ Plusieurs membres se demandent ce qu'il en est par rapport au nombre de membres qui ne participent plus à la CLDR.
 - 👉 Sarah explique qu'ils étaient 46 au départ, qu'il y a déjà eu des démissions, mais qu'il reste suffisamment d'actifs à ce stade et toujours une majorité. L'objectif est de garder le même groupe homogène, la même dynamique pour l'élaboration, et nous pourrons relancer les candidatures en vue de la mise en œuvre du PCDR.
 - 👉 Un membre relève alors que si des personnes arrivent après, ils n'auront pas pu participer à la priorisation, et que c'est dommage.
 - 👉 Sarah précise que l'appel à la population pour intégrer la CLDR a été large et que le groupe choisi est représentatif de la population et fonctionne bien. Le système et ce qu'on voit dans d'autres communes est comme cela, et il est important de continuer avec un groupe qui fonctionne en élaboration.

6 Divers

- Sarah informe de l'atelier gratuit organisé par le GAL Basse-Meuse le 30 mai à Blegny-Mine : « J'apprends à réparer mon vélo sur une borne de réparation ».
- Joseph informe de la journée organisée par la famille Crauwels. Le samedi 27 juin dès 19h30 à Neufchâteau (Mauhin 23) : « Concours meilleur Juge pie noire »

7 Agenda

- Le prochain GT Nature est fixé au mardi 16 juin à 18h30 (lieu à définir).
- La prochaine CLDR aura lieu le mercredi 24 juin 2026 à 19h en la salle de Feneur avec à l'ordre du jour : le retour sur la priorisation en lots et un moment convivial.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie
Catherine Lejeune et Sarah Maquet

Annexe 1

NOM	Prénom	Presence	NOM	Prénom	Presence
BECKERS	Jonathan	P	BAGUETTE	Nathalie	A
BELLEFLAMME	Serge	E	CAPS	Virginie	P
BOSCH	Michel	E	CHARLIER	Marie	P
CAPRASSE	Bernard	D	CRAUWELS	Joseph	P
CRANSVELD	Alice	A	CREMA	Daniela	P
DECKERS	Marie-Rose	P	DECKERS	Evelyne	A
DOFFE	Robert	P	DEFAUWES	Benoit	P
DONNEAU	Jean Claude	P	LEBEAU	Caroline	A
ELSERMANS	Luc	P			
ENNOT	Eliane	D	Total : 20/46		
FERRARA	Sophie	E	Total Citoyens : 15/38		
FROIDMONT	Anne-Françoise	A	Total élus : 5/8		
GHYSEN	Caroline	A			
HOUBEAU	Benoit	P	P	Présent	
HOUTERMANS	Richard	P	E	Excusé	
JONGEN	Jessica	D	A	Absent	
JORIS	Nicole	A	D	Démission	
KLINKENBERG	Patrick	A			
LECHANTEUR	Bernard	P			
LEDENT	Philippe	P			
LEMOINE	Geert	P			
LONNEUX	Guy	A			
MALCHAIRE	Eveline	A			
MARQUET	Arnaud	P			
MARTIN-NIHON	Danielle	P			
MARTINUSSEN	Jules	A			
MILCENT	Amélie	D			
NIBUS	Roland	E			
PIERRE	Eric	A			
PIRON	Daniel	E			
SCHILS	Anne-Sophie				
SCHROUFF	Georges	P			
SMEETS	Didier	D			
VOOS	Astrid	A			
VOOS	Vincent	A			
WALTHERY	Claire	E			
WIELS	Charles	P			
WILLAMME	Olivier	P			

Annexe 2

Création de logements tremplins ou intergénérationnels.

D'un côté, des jeunes qui ont du mal à se loger. Et de l'autre, des personnes âgées qui se retrouvent seules dans des maisons devenues trop grandes.

L'idée de ce projet, elle est intéressante parce qu'elle répond aux deux en même temps.

On parle de logements "tremplins", pour aider les jeunes ou les ménages modestes à démarrer, et aussi de logements intergénérationnels, pour que les personnes âgées puissent rester autonomes plus longtemps.

Comme par exemple : le Balloir, à Liège, ils font cohabiter des personnes âgées, des enfants car il y a une maison de repos, une crèche mais aussi une maison d'enfants... chacun a son espace, mais il y a de l'entraide, des petits moments partagés.

Et ça fonctionne bien. Les liens se créent naturellement. Donc pour Dalhem, on pourrait s'en inspirer car ça pourrait vraiment être un plus :

on garde des jeunes, on accompagne mieux le vieillissement, et on recrée du lien dans les villages.

Au final, ce n'est pas juste du logement...

c'est une autre manière de faire vivre la commune.

Un projet d'avenir pour Dalhem

La vallée Sud de Dalhem n'est pas simplement un **beau paysage** : c'est un véritable **projet d'avenir pour toute la commune**.

Cette vallée constitue un **maillon écologique essentiel** entre la vallée de la Berwinne, le bois de Mauhin et le bois de Mortroux. La préserver et la valoriser, c'est renforcer concrètement la **biodiversité**, mais aussi **l'attractivité touristique** et résidentielle de Dalhem.

Une commune qui protège et **anime ses espaces ruraux** devient plus attractive pour les **habitants, les visiteurs et les jeunes familles**.

Et ce projet a aussi des **retombées très locales** : il peut soutenir les fermes encore actives, les **ventes à la ferme**, les **produits locaux**, les **vignes**, les **promenades** et un **tourisme doux** qui respecte le territoire tout en le faisant vivre.

**On ne parle donc pas d'un territoire figé,
mais d'un territoire vivant, utile et fédérateur.**

Et surtout, il ne faut pas attendre de gros budgets pour agir. Avec de l'énergie humaine, des **citoyens motivés**, des **associations** et des **agriculteurs**, on peut déjà **créer beaucoup** : valorisation des chemins, signalétique, activités locales, collaborations avec la Maison du Tourisme ou le GAL Basse Meuse.

La vallée Sud peut devenir un **symbole positif** de ce que Dalhem veut être demain: une commune rurale **attractive, vivante et durable**.

A un moment où biodiversité et les liens sociaux déclinent rapidement, protéger, valoriser cet **écrin de vie** est une **responsabilité collective**.